

Ministry of Education

Education Labour and Finance
Division

315 Front Street West
11th Floor
Toronto ON M7A 0B8

Ministère de l'Éducation

Division des relations de travail et du
financement en matière d'éducation

315, rue Front Ouest
11^e étage
Toronto (Ontario) M7A 0B8

2024 : SB10

Date : Le 29 Mai 2024

Note de service

Destinataires : Directrices et directeurs de l'éducation
Cadres supérieures et supérieurs
de l'administration des affaires

Expéditrice : Xiaofei Wang
Directrice
Direction de la modélisation et des prévisions pour l'éducation

Objet : **Le point sur les prévisions relatives à l'effectif
dans le cadre du financement principal de l'éducation**

Je vous écris pour faire le point sur le nouveau processus d'établissement des prévisions relatives à l'effectif à compter de l'année scolaire 2024-2025.

Après un projet pilote mené au cours de l'année scolaire 2023-2024, le ministère commencera à recueillir officiellement des renseignements sur les prévisions relatives à l'effectif chaque année en deux phases. Ce processus mis à jour aidera le ministère à comprendre en temps opportun les changements à l'effectif éventuels après le début de l'année scolaire, ce qui soutiendra le processus annuel de planification et de budgétisation du ministère.

Au début du mois de septembre 2024, les conseils scolaires recevront une autre note de service qui contiendra des directives détaillées permettant aux conseils scolaires de remplir les deux modèles d'établissement des prévisions relatives à l'effectif, soit :

- 1) **Modèle prévisionnel de l'effectif préliminaire** – Ce modèle conçu à l'échelle d'un conseil scolaire permet de déterminer les changements à l'effectif éventuels pour

l'année en cours par rapport aux renseignements soumis lors de la présentation des prévisions budgétaires par l'intermédiaire du Système d'information sur le financement de l'éducation. Les renseignements qu'il permet de recueillir se limitent à la collecte de deux points de données, à savoir les changements à l'effectif total pour les paliers élémentaire et secondaire. Ce modèle doit être remis au plus tard à la mi-octobre de chaque année.

- 2) **Modèle prévisionnel de l'effectif** – Ce modèle sert à l'établissement des **prévisions** pluriannuelles conventionnelles, comportant à la fois les prévisions relatives à l'effectif pour l'année scolaire en cours et des prévisions quadriennales. Aucune modification n'est envisagée à ce modèle à remettre chaque année, généralement avant la date limite de présentation des états financiers.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à écrire à Education.Enrolment.Submissions@ontario.ca.

Cordialement,

Original signé par

Xiaofei Wang
Directrice
Direction de la modélisation
et des prévisions pour l'éducation